

**REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL
DE LA COMMUNE DE ROCHESSAUVÉ**

République Française – Département de l'Ardèche

Date de convocation : 25/10/2022 Date d'affichage : 18.11.22

Le huit novembre de l'an deux mil vingt deux à dix-huit heures, le Conseil Municipal de la Commune de ROCHESSAUVÉ dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire, au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances sous la présidence de Madame Carine VIDAL, le maire étant empêché.

Etaient présents : BENLIAN Lydie, ZAESSINGER Cécile, GAT Nicolas, AMBLARD Gilles, MOUTON Josiane, KHOUNI Jamila, VIDAL Carine, BASSET Anselme
Etaient excusés : VERNET Sébastien, CLAUZIER Manon, SABOT Nicolas,
Secrétaire de Séance : BASSET Anselme

Nombre de

Conseillers :

En exercice : 11

Présents : 08

Votants : 08

OBJET : DECISION MODIFICATIVE N°1 – BUDGET COMMUNAL

Madame la première adjointe informe Le Conseil Municipal qu'il est nécessaire de procéder à un virement de crédit afin de payer les amortissements de l'année concernant une partie de l'historisation de la dette due au SDE .

Cette dépense n'ayant pas été prévue au budget, il convient de prendre la décision modificative suivante :

investissement		Recettes	
Dépenses	Montant	Article/chap	Montant
Article/chap			
21316(21) équipement du cimetière	726.00	28041582 (40) Batiments et installations	726.00
fonctionnement		Recettes	
Dépenses	Montant	Article/chap	Montant
Article/chap			
6238 (011) divers	-726.00		
6811 (042) dot.aux.amort.immo.inco	726.00		
	00		
Total dépenses	726.00	Total recettes	726.00

Après en avoir délibéré et à l'unanimité, le Conseil Municipal
ACCEPTE la décision modificative ci-dessus présentée

Ainsi fait et délibéré en séance les jours, mois et an susdits et ont signé au registre les membres présents.

La première adjointe, Carine VIDAL

